



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 aout 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 aout 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 aout 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe
.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 aout 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 aout 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 aout 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 aout 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 aout 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.



Nos réf. : DP/JP
Objet : Étude surveillée 2015/2016.
Affaire
suivie par : Patricia JAMAIN – Service régie mail / jamain.p.regisseur@hotmail.fr
étude surveillée\courrier inscription étude surveillée 1er trim 10.2015.doc

Madame, Monsieur,

A compter du 03 septembre prochain, la Municipalité renouvelle la mise en place de l'étude surveillée dans les locaux de l'École Élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30, et elle est encadrée par les enseignants.

Ce service municipal s'organise les lundis et jeudis pendant la période scolaire dans la limite de 20 places. L'inscription est engagée pour un trimestre complet, selon un calendrier hebdomadaire régulier.

De plus, le règlement prévoit deux formules de sortie des enfants :

- inscription pour l'étude surveillée et sortie du groupe scolaire à 17h30.
- inscription pour l'étude surveillée et retour à l'accueil périscolaire.

La facturation est établie chaque mois, le tarif horaire est de 2,30 €.

Un droit d'inscription de 4,80 € par famille est perçu en début d'année scolaire et pour toute nouvelle inscription en cours d'année, sur la première facture.

Aucune sortie ne sera possible avant 17h30, sauf en cas d'absence motivée par la famille, formulée par écrit auprès de l'accueil de la Mairie.

Seules seront déduites les heures liées à une absence à l'école, sinon l'heure sera comptabilisée.

Je vous remercie de bien vouloir compléter le document joint et le remettre à l'accueil de la mairie au plus tard le 21 août 2015.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Le Maire,
Patrick DELETANG

Etude surveillée 2015-2016

Je soussigné :

Responsable de l'enfant :

Classe

.....

Souhaite inscrire mon enfant selon le calendrier ci – dessous.

Calendrier du **mois de septembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 au 03 septembre		
Semaine du 07 au 10 septembre		
Semaine du 14 au 17 septembre		
Semaine du 21 au 24 septembre		
Semaine du 28 au 29 septembre		

Calendrier du **mois de d'octobre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 01 octobre		
Semaine du 05 au 08 octobre		
Semaine du 12 au 15 octobre		
Semaine		

Calendrier du **mois de novembre 2015**

	Lundi	Jeudi
Semaine du 02 au 05 novembre		
Semaine du 09 au 12 novembre		
Semaine du 16 aeu 19 novembre		
Semaine du 23 au 26 novembre		
Semaine du 30 novembre		

Retour de l'enfant à 17h30 aux accueils périscolaires

Départ de l'enfant avec ses parents à 17h30

Document à remettre à l'accueil de la Mairie avant le 21 aout 2015.